

Enjeux prioritaires, pistes d'action

Contribution février 2024

Preamble

En octobre 2023, la Commission Extra-Municipale était invitée à nourrir la réflexion des élus pour penser l'avenir de Meylan, imaginer des futurs possibles, explorer des alternatives.

A l'issue d'un programme de sensibilisation-formation, et de séances d'appropriation et priorisation entre octobre 2023 et janvier 2024, la CEM élargie aux membres invités ont élaboré une liste d'enjeux et questions considérés comme prioritaires et des pistes d'actions à explorer.

Lors de la séance du 7 février 2024, les membres de la CEM ont adopté une contribution, transmise à l'équipe municipale qui s'engage en retour à présenter les axes retenus (missions des groupes de travail) lors de la séance plénière le 12 mars 2024.

Cette contribution s'organise autour de 7 thématiques classées par ordre de priorité et un enjeu transversal :

1. **Incitation et accompagnement de la rénovation énergétique**
 2. **Définir ce qu'est la ville-parc et en faire la promotion par toutes et tous**
 3. **Restauration et développement de la biodiversité**
 4. **Vie de quartier, déplacements et cheminements**
 5. **L'habitat de demain**
 6. **Augmenter et adapter la végétalisation**
 7. **Ecoulement et gestion des eaux / usage raisonné**
- Transversal : sensibilisation et implication des habitants**

Participants aux sessions de janvier et/ou février 2024

Collège Habitants : Cécile, Bouchez, Charlène Cinquin, Jean-Pierre Cleirec, Anne Deschanvres, Séverine Hoffman, Martin Leduc, Sophie Lefebvre, Anthony Lucas, Chantal Mayet, Frédéric Merger, Henri Obara, Tiphaine Paffumi, Patrick Poupin

Collège Associations : Frédéric Sarraut, Jean-Claude Faurie, Jean-Yves Courcoux, Michel Fily, Sylvie Reboux, Julien Valero, Alain Glatigny, Marzia Minazio, Yves Perrier, Philippe Garnier, Sabine Barral

Invités à la CEM : Jean-Pierre Bonaiti, Anne Corval, Jean-Claude Defrenne, Pierre-François Demenet, Thomas Goudouneix, Jacqueline Joannon, Jean-Pierre Jourdan, Thierry Lemoine, Françoise Manzo-Kire, Lucien Oliva, France Petroud, Isabelle Ribard, Vincent Riethmuller, Jacques Vignal

1 - Incitation et accompagnement de la rénovation énergétique

Enjeux prioritaires

- Accompagner la rénovation thermique / énergétique pour tous les habitats (collectif, individuel, commerces, entreprises et bâtiments publics)
- Distinguer individuel versus collectif et les points spécifiques aux logements sociaux

Axes de travail

- Disposer d'un état des passoires thermiques principales (privé et public) pour réfléchir aux rénovations prioritaires à l'échelle de la commune (quartiers, types de logements et d'usagers)
- Développer des actions ciblées auprès des conseils syndicaux et syndic avec aides, argumentaires et partages d'expériences réussies ; faire connaître les dispositifs existants ; échanger sur les freins

Compétence : investissement GAM / sensibilisation GAM et commune

Atténuation/adaptation

Autres éléments de contexte partagés par les élus

- La Commune n'apporte pas d'abondement aux aides à la rénovation énergétique mises en place par la Métro. Ce n'est pas prévu dans le budget pluriannuel d'investissement qui priorise un investissement sur les équipements municipaux
- En revanche, la commune peut disposer d'un budget de sensibilisation/information des copropriétés
- Besoin de mieux comprendre les freins qui empêchent les copropriétés de se lancer dans cette rénovation
- Pas souhaitable d'étudier la rénovation pour le monde économique (dans un autre cadre)

2 - Définir ce qu'est la ville-parc et en faire la promotion par toutes et tous

Enjeux prioritaires

- Préciser ce qu'est la Ville-parc du point de vue des meylanais et meylanaises
- Conserver la qualité de vie, avoir une densification harmonieuse et acceptable en lien avec la zéro artificialisation des sols
- Identifier ce que les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sectorielles devraient contenir pour éviter les résistances et inclure tous les publics
- Agir contre les ilots de chaleur (privés et publics)

Axes de travail

- Ajuster la charte communale urbanisme et environnement, outil de discussion avec les promoteurs pour orienter les projets de constructions nouvelles en incluant des critères de qualité de vie (ex: vis à vis, espaces verts).
- Aider et conseiller les propriétaires des bâtis existants et nouveaux à diminuer les ilots de chaleur dans une approche globale : végétalisation, désartificialisation des sols, analyse du bâti, impact des climatiseurs, mobilités, espaces publics.
- Contribuer et donner un avis sur les OAP sectorielles.

Compétence : PLUi : GAM / OAP : commune et GAM / Ilots de chaleur : commune

Atténuation/adaptation

Autres éléments de contexte partagés par les élus

- Réfléchir au futur de ce concept de Ville-parc ; s'appuyer sur l'évolution des dernières années ; faire des préconisations à traduire dans les documents réglementaires
- La mise à jour de la charte communale urbanisme et environnement est à réfléchir en intégrant les enjeux de demain
- La CEM pourrait être invitée à participer aux concertations plus larges sur les OAP sectorielles selon des modalités à définir.
- Besoin d'apporter des informations sur l'évolution du SCoT/PLH/PLUi et sur le ZAN
- Se projeter dans comment vivre en 2050 lors des pics de chaleur : chez soi, déplacements...

3 - Restauration et développement de la biodiversité

Enjeux prioritaires

- Caractériser et protéger les différents écosystèmes de la commune.
- Favoriser les couloirs écologiques (trames bleues, trames vertes).
- Protéger la biodiversité existante.
- Soutenir sa restauration.
- Eviter le morcellement des habitats.

Axes de travail

- Travailler sur l'existant (cartographie participative) et accompagner les projets (publics, privés)

Compétence : commune

Atténuation

Autres éléments de contexte partagés par les élus

- C'est un sujet important pour notre avenir et celui des générations futures
- Comment informer les habitants et les convaincre de l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'humain ?
- Comment chaque habitant peut contribuer à renforcer la biodiversité et sa continuité par les trames verte, bleue, brune.

4 – Vie de quartier, déplacements et cheminements

Enjeux prioritaires

- Identifier l'évolution des besoins des usagers/habitants à l'échelle des quartiers et de la ville
- Disposer des services à une distance réduite
- Lutter contre la solitude, favoriser le lien social
- Adapter les mobilités à ces différents publics et ces besoins
- Repenser l'usage de la voiture

Axes de travail

- Mieux connaître qui se déplace et pourquoi
- Accès aux services dans les quartiers (commerces, écoles, parcs, ...)
- Un quartier qui favorise le lien social et l'accueil des nouveaux habitants
- Quels modes pour quels déplacements et cohabitation des différents modes de déplacement
- Repenser le stationnement et les parkings
- Mobilités alternatives : autopartage, propriété partagée, gratuité, ...
- Problématique du transit automobile et des liaisons entre le Grésivaudan et l'entrée de la Métropole
- Règlementation et respect des règles

Compétence : mobilités : GAM / Vie de quartier : commune

Atténuation

Autres éléments de contexte partagés par les élus

- investir ce sujet par le point de vue de l'habitant est essentiel
- Réfléchir à l'évolution des modes de vie d'ici 2050 (ex : e-commerce) et des phénomènes comme le vieillissement de la population.
- comment nous déplacerons-nous, nous écoliers, collégiens, adultes actifs, seniors actifs ou personnes à mobilité réduite, lorsque nous ne pourrons plus utiliser la voiture ?
- approche par le concept Ville du quart d'heure dans une démarche prospective
- s'articuler avec la concertation réglementaire du plan de mobilité au printemps (2ième trimestre)
- Elargir aux services (type soins médicaux)
- quid des besoins pour les seniors entre maintien à domicile et structures dédiées ?

5 - L'habitat de demain

Enjeux prioritaires

- Réfléchir sur l'habitat de demain, le partage d'espaces ou de services communs, la régulation thermique, le parkings (perméabilité des sols, albedo), ...
- Comment embarquer chacun en traitant les questions de mixité sociale ou générationnelle ?

Axes de travail

- Comment peut-on adapter l'habitat existant aux changements climatiques
- Construire en pensant les espaces de partage, comme ce fut le cas aux Béalières
- Intégrer des nouveaux besoins (bornes électriques, espaces de coworking, ...)

Compétence : commune

Atténuation/adaptation

6 – Augmenter et adapter la végétalisation

Enjeux prioritaires

- augmenter la compétence communale en faveur d'un aménagement paysager durable, adapté en essences au changement climatique attendu en 2050
- maintenir et développer les parcs et jardins existants

Axes de travail

- végétaliser de nouveaux espaces urbains
- développer les cheminements à l'ombre
- Accompagner les particuliers et les copropriétés vers une végétalisation durable et favorable à la biodiversité.

Compétence : commune

Atténuation/adaptation

Autres éléments de contexte partagés par les élus

- C'est une question étroitement liée à celle de la restauration et du développement de la biodiversité. Le public meylanais, de par son attachement aux parcs, est très sensible aux arbres et au végétal en général, qui souffrent du dérèglement climatique mais qui sont très importants pour notre qualité de vie.
- Ce point touche tout particulièrement les services écosystémiques des arbres et végétaux, qui sont fondamentaux pour l'adaptation au dérèglement climatique mais aussi pour l'atténuation, les végétaux étant des puits de carbone importants.
- Là encore il faudra réfléchir à l'aspect sensibilisation des meylanais pour les encourager à agir sur le domaine privé que ce soit les copropriétés ou les maisons individuelles.

7 – Ecoulement et gestion des eaux / usage raisonné

Enjeux prioritaires

- risque (inondation, pollution), au niveau des torrents, en tenant compte de la morphologie particulière de Meylan (coteaux et plaine) / des eaux pluviales : entretien du réseau de collecte, dés-imperméabilisation des parkings
- gestion de la ressource en eau, dans un contexte où cette ressource diminue
- bien-vivre dans l'espace public

Axes de travail

- connaître le risque à Meylan, identifier des axes pour diminuer ce risque
- inciter à lutter contre les fuites d'eau sur le réseau d'eau potable,
- inviter à la sobriété de l'usage domestique
- favoriser la récupération des eaux de pluie (public et privé)
- maillage de la ville en points d'eau potable.

Compétence : risque/gestion : GAM / accès : commune

Autres éléments de contexte partagés par les élus

- Essentiellement une compétence métropolitaine, se concentrer sur les sujets sur lesquels la commune a des marges de manœuvre, des leviers : désimperméabilisation des parkings et autres surfaces minéralisées, récupération des eaux de pluie, double réseau eau potable et eaux usées dans les habitations, etc.
- La ressource en eau potable n'est pas la seule concernée. Il faut aussi considérer toutes les zones humides naturelles, favorables là encore à la biodiversité, ainsi que les points cités par les membres de la CEM concernant les risques liés aux torrents mais aussi au retrait des argiles dans les sols asséchés.

Transversal : sensibilisation et implication des habitants

Axes de travail

- Identifier les publics prioritaires (i.e. conseil syndicaux) ; impliquer les plus jeunes ; aller vers les gens
- Réduire les blocages et changer les comportements
 - o Utiliser le partage d'expérience (i.e. récupération des eaux de pluie, compostage, murs végétalisés, ...)
 - o Faire intervenir des experts
 - o Développer un argumentaire économique (retour sur investissement par la valorisation du bien)
- A noter que tout projet/action nécessite sa propre communication/sensibilisation voire conduite du changement

Base de connaissance à partager

- projection à 2050 de la population (évolution, nombre, ...), présentation de l'analyse des besoins sociaux
- Etat du bâti public/privé (collectif et individuel)
- évolution des outils de planification et de programmation (PLH, PLUi, PDM, SCoT)
- information approfondie sur les projets de la ville